



HAL
open science

”Intégralement” dans le champ des adverbes de complétude (”totalelement”, ”entièrement”, ”complètement”, ...)

Véronique Lenepveu

► **To cite this version:**

Véronique Lenepveu. ”Intégralement” dans le champ des adverbes de complétude (”totalelement”, ”entièrement”, ”complètement”, ...). *Revue Romane*, 2009, 44 (2), pp.195-217. 10.1075/rro.44.2.02len . hal-02151396

HAL Id: hal-02151396

<https://hal.science/hal-02151396v1>

Submitted on 8 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version preprint

Intégralement dans le champ des adverbes de complétude (totalement, entièrement, complètement, ...)

par Véronique Lenepveu

In this paper, we study the french adverbs of completion *totalement*, *complètement*, *entièrement* and *intégralement* in the verbal domain, from a semantic point of view. Following Tenny (2000), we argue that completion adverbs with a quantitative value can only modify telic predicates (**regarder totalement le tableau / détruire totalement une ville*). We also identify a qualitative use which doesn't impose such a constraint (*avoir totalement raison*). Then, through the analysis of real examples and of their typical context, we discuss the semantic properties of these different adverbs that are related in various ways to the expression of completion.

1. Introduction

Nous étudions quatre adverbes de fonctionnement très proche : *totalement*, *complètement*, *entièrement* et *intégralement* considérés comme synonymes dans les dictionnaires. Ils sont intégrés chez Molinier & Levrier (2000) à la classe des adverbes de manière quantifieurs et identifiés dans la sous-classe des adverbes de complétude. Soit la sous-classification de Molinier & Levrier des adverbes de manière quantifieurs en *-ment* :

Adverbes de manière quantifieurs en -ment (Molinier & Levrier 2000)

A. Adverbes intensifs :

les intensifs-quantitatifs : abondamment, considérablement, énormément, joliment, rudement, sacrément, particulièrement, spécialement, singulièrement, hautement, exceptionnellement, nettement, notablement, sensiblement, relativement, ...

les intensifs-appréciatifs : admirablement, merveilleusement, abominablement, effroyablement, ...

B. Adverbes de complétude : absolument, *complètement*, *entièrement*, incomplètement, *intégralement*, partiellement, parfaitement, pleinement, pratiquement, quasiment, radicalement, rigoureusement, strictement, *totalement*.

C. Adverbes d'extension qualitative : réellement, vraiment, véritablement, essentiellement, foncièrement, fondamentalement, intrinsèquement, spécifiquement, typiquement, proprement, purement, notoirement, ...

Mais si les quatre adverbes peuvent entretenir dans certains contextes des relations de quasi-synonymie (*Ce château a été totalement / complètement / entièrement / intégralement reconstruit*), il existe des contextes différenciateurs, l'adverbe *intégralement* en particulier possédant des conditions d'emploi très spécifiques et beaucoup plus restreintes que les autres adverbes de complétude considérés. Pour

étudier l'interaction du fonctionnement de ces adverbes de complétude avec le contexte, nous avons choisi des exemples attestés dans le cederom du *Monde* 2001-02 et parfois dans la base de données FRANTEXT (non catégorisé)¹. Après avoir brièvement rappelé l'analyse que nous avons proposée dans Lenepveu (sous presse) des adverbes *totalemment*, *entièrement* et *complètement* dans les constructions verbales transitives, nous nous attacherons à étudier *intégralement* dans ces mêmes constructions, en le mettant en relation avec ces autres adverbes de complétude qui ne sont eux-mêmes que partiellement synonymes.

2. *Totalemment / complètement / entièrement*

2. 1. *Propriétés communes aux trois adverbes*

Pour ces trois adverbes, nous posons deux fonctionnements correspondant à deux effets de sens distincts, même s'ils peuvent être ramenés chacun – à un niveau d'abstraction plus élevé – à une même opération de construction de la complétude. Nous reconnaissons un fonctionnement quantitatif, et un emploi qualitatif.

a) Dans son emploi quantitatif (ou extensionnel), l'adverbe porte sur un procès télique impliquant un référent susceptible de constituer un tout (accomplissement). D'où le contraste **regarder totalemment un tableau / détruire totalemment une ville*. L'adverbe est paraphrasable par *en totalité* ou *dans sa totalité* et fonctionne comme antonyme de *partiellement* ou de *en partie*. Soit pour exemple :

(1) La Guadeloupe a *totalemment* renouvelé sa représentation parlementaire (*Le Monde*, 26/07/02, p. 55) \approx a renouvelé sa représentation parlementaire en *totalité* ou *dans sa totalité* \neq a renouvelé *partiellement* sa représentation parlementaire.

b) Dans son fonctionnement qualitatif, qui n'est pas soumis à cette contrainte de télicité, l'adverbe de complétude est paraphrasable par *vraiment* ou par *réellement*, *véritablement*, des adverbes qui appartiennent, dans la classification de Levrier & Molinier (2000) à la sous-classe des adverbes dits d'extension qualitative, identifiés sémantiquement comme marquant l'adéquation du prédicat, tandis que *plus ou moins*, *par certains aspects*, *à certains égards* jouent le rôle d'antonymes. Exemple :

(2) J'avais autour de moi beaucoup d'artistes (...) qui le vénéraient *complètement* (*Le Monde* 21/02/01, p. 28) \approx qui le vénéraient *vraiment / véritablement* \neq qui le vénéraient *à certains égards*.

L'adverbe inscrit la prédication sur une échelle de gradation qualitative. La complétude est intensionnelle, l'énoncé devant contenir un prédicat susceptible d'être *plus ou moins vrai* et même « *totalemment vrai* » au sens de « *totalemment adéquat* ».

Notons toutefois que si on peut établir cette distinction entre valeurs contextuelles, la valeur sémantique fondamentale de ces adverbes reste l'expression de la complétude puisqu'un marqueur de complétude est toujours incompatible avec un marqueur d'incomplétude, que son fonctionnement soit quantitatif ou qualitatif. Ainsi rejetons-nous l'exemple suivant :

(3) *je l'approuve *totalem*ent mais partiellement

où *totalem*ent serait supposé avoir une valeur qualitative tandis que *partiellem*ent ne peut avoir qu'une valeur quantitative.

Il s'agit maintenant de préciser les exigences contextuelles qui sont associées respectivement aux deux emplois, quantitatif et qualitatif.

2. 2. *Des exigences contextuelles*

2. 2. 1. C'est le rôle de la télicité que nous voulons mettre en avant pour caractériser le fonctionnement strictement quantitatif des adverb

de complétude considérés, rôle observé déjà, entre autres, par Tenny (2000, pp. 303-10) pour l'anglais (Voir aussi Piñón, 2005), et Nøjgaard (1995, pp. 235-36), Abeillé *et al.* (2003 , pp. 303-10), Caudal (2006) pour le français.

On veut, dans cette perspective, montrer que le contexte doit renvoyer à un référent susceptible de constituer un tout, et que la constitution du tout joue un rôle important dans la télicité du procès. Ainsi, dans l'exemple (1) déjà cité et aussi dans l'exemple (4) ci-dessous :

(4) L'explosion d'une camionnette piégée avait *totalem*ent détruit l'édifice de l'AMIA (*Le Monde*, 26/07/02, p. 3)

la contrainte de télicité est satisfaite par la présence d'un objet unique, que cet objet constitue un tout hétérogène ou un tout homogène (cf. Kleiber 1997), mais nous avons pu aussi observer qu'en présence d'une multiplicité indéterminée d'objets, une lecture distributive permettait encore de respecter cette contrainte. L'exemple (5)

(5) Ils ont *totalem*ent détruit des villes

ne signifie pas que *la totalité des villes a été détruite* mais que *certaines des villes ont été détruites en totalité* ou *dans leur totalité*. Le bornage ne pouvant pas s'opérer sur l'ensemble (qui reste indéterminé), il s'opère sur chacun des éléments pris comme un tout (une ville) avec des parties (des maisons, des rues, ...). Un exemple attesté :

(6) Jusqu'à peu, l'Angleterre négligeait *totalem*ent des aspects pourtant importants du football moderne, telle la formation des jeunes joueurs, voire la condition physique ou la diététique (*Le Monde*, 10/06/02, p. 2).

La paraphrase *la totalité des aspects pourtant importants du football était négligée par l'Angleterre* est exclue à cause de l'article indéfini (*des aspects*). Le bornage ne peut pas s'opérer sur l'ensemble, mais uniquement sur chacun des éléments pris individuellement, et nous comprenons que *certaines des aspects ont été négligés en totalité* ou *dans leur totalité*. La même observation peut être faite en présence d'un déterminant indéfini quantificateur de la pluralité. Ainsi, dans l'exemple (7) :

(7) ils contrôlent *complètement* certains villages, levant l'impôt révolutionnaire auprès des petits commerçants, des propriétaires terriens et des fonctionnaires du gouvernement (*Le Monde*, 11/04/01, p. 6)

nous ne retenons que la lecture distributive : *chacun de ces villages est contrôlé en totalité* ou *dans sa totalité*. Il en découle que deux

interprétations sont possibles lorsqu'il y a multiplicité d'objets déterminée. A l'exemple forgé,

(8) Ils ont *totalem*ent détruit les villes

nous associons une lecture collective que nous identifions au moyen de la paraphrase *la totalité des villes a été détruite*. Mais nous pouvons aussi associer une lecture distributive, à laquelle nous faisons correspondre la paraphrase *chacune des villes a été détruite en totalité* ou *dans sa totalité*. Un exemple attesté où les deux lectures, collective et distributive, sont également envisageables, sans s'exclure mutuellement :

(9) Cette société (...) a *totalem*ent reconstitué les arbres généalogiques qui relie, sur vingt générations, le président et le héros du Blitz à leur ancêtre anglais (*Le Monde*, 20/09/02, p. 2).

L'énoncé (9) signifie que la totalité des arbres généalogiques a été reconstituée, mais également que chaque arbre généalogique a été reconstitué *en totalité* ou *dans sa totalité* ; un arbre généalogique constituant un tout composé de parties, l'interprétation distributive est en effet possible. Ajoutons que l'ambivalence entre les deux interprétations peut être levée, lorsque, par exemple, l'interprétation collective est redondante, ce qui est le cas de l'énoncé (10) où *tout* apparaît en position de pré-déterminant :

(10) « Je réitère aujourd'hui la nécessité de mettre fin, *totalem*ent et *immédiatement*, à *toutes* les opérations armées » (*Le Monde* 18/12/01, p. 2)
► ... *mettre fin à chacune des opérations armées dans sa totalité*.

2. 2. 2. Le fonctionnement qualitatif n'est pas soumis à cette contrainte de télélicité, la complétude s'exerçant non pas au niveau du référent mais au niveau de la prédication (qui est présentée comme totalement adéquate), et nous devons envisager deux cas de figure selon que le procès est télélique ou atélique :

Avec un procès atélique, l'adverbe n'exige plus la présence d'un actant susceptible d'être appréhendé comme un tout, et prend une valeur intensive ; la prédication est validée « à tous points de vue », « à tous égards » ou bien « sans aucune réserve » :

(11) « je n'ai fait que mon travail, même si je l'ai fait maladroitement. Je m'inscris *totalem*ent en faux sur les pressions que j'aurais exercées. » (*Le Monde* 21/02/02, p. 19)

(12) « Quand je suis rentré, mon père m'a dit : « La vie est belle, les filles aussi, ne nous emmerde pas avec ta guerre d'Algérie ». J'ai étouffé *complètement* pendant 20 ans » raconte-t-il. (*Le Monde* 21/05/01, p. 8)

(13) Roger-Pol Droit écrit : « Voilà bien une expérience idiote, direz-vous : tout à fait inutile, dépourvue d'intérêt. Vous avez *entièrement* raison. C'est justement à cela qu'elle sert (...) » (*Le Monde* 9/02/01, p. 9).

Avec un procès télélique, les deux valeurs, quantitative et qualitative, peuvent cohabiter. La double paraphrase que nous pouvons proposer

pour l'exemple ci-dessous montre bien que la complétude y est abordée d'un point de vue à la fois quantitatif et qualitatif :

- (14) J'adhère *totale*ment à l'analyse de J. Juillard (*Le Monde*, 4/05/02, p. 5)
≈ j'adhère à l'analyse de J. Juillard dans sa totalité et j'y adhère sans aucune réserve

Mais il est aussi des contextes où l'adéquation totale de la prédication signifie l'accomplissement du procès qu'elle exprime jusqu'à son terme, et met en saillance sa borne finaleⁱⁱ. Les énoncés négatifs mettent particulièrement bien en évidence ce fonctionnement. Dans l'exemple ci-dessous :

- (15) Quatre ans après, les blessures ne sont pas *complètement* cicatrisées (*Le Monde*, 29/05/01, p. 34)

la prédication « être cicatrisées » ne peut devenir totalement adéquate qu'une fois que le procès de cicatrisation sera parvenu à son terme. D'autres exemples :

- (16) L'entreprise doit seulement fournir « toutes les preuves » en sa possession, mettre fin *complètement* à l'infraction et apporter une « coopération totale et permanente » à la Commission. (*Le Monde* 15/02/02, p. 7)

- (17) elle aussi dit avoir *complètement* tourné la page (*Le Monde* 24/09/02, p. 11)

- (18) M. Schröder avait pu se hisser au pouvoir en 1998, en promettant de moderniser le pays après le long règne d'Helmut Kohl. Il n'y sera pas *entièrement* parvenu. (*Le Monde* 17/10/02, p. 1)

- (19) (...) tant il est vrai que les plus hardis novateurs ont peine à s'émanciper *totale*ment de leur époque (Frantext, Rostand J., 1943, *La genèse de la vie*).

En résumé, nous avons trois adverbes de complétude qui expriment la totalité, cette totalité peut être appréhendée sur un mode quantitatif et/ou qualitatif. Sur un mode quantitatif (impliquant le bornage, la télélicité du procès), la totalité concerne l'objet (ou le sujet) du verbe ; sur un mode qualitatif (n'exigeant plus la télélicité), l'adverbe peut prendre une valeur intensive (avec un procès atélique)ⁱⁱⁱ, ou bien mettre en saillance la borne finale d'un procès télélique.

Reste que les trois adverbes n'ont pas un fonctionnement identique dans toutes les constructions verbales et que des contextes privilégiés sont repérables pour chacun d'eux. Pour identifier tout d'abord les conditions d'emploi de *totale*ment et *entièrement*, nous partons de l'analyse que Schnedecker (2004, 2005) propose des adjectifs source *total* et *entier*, et nous allons voir comment *totale*ment, *entièrement*, mais aussi *complètement*, diffèrent par leur mode de construction de la totalité. Dans un second temps, nous montrerons, en comparant leurs conditions d'emploi avec celles de *intégralement*, comment ces adverbes de complétude peuvent aussi différer par les dimensions, quantitative et qualitative, qu'ils mettent en jeu.

3. Les adjectifs source *total* et *entier*

3. 1. *total*

Schnedecker (2004) reconnaît tout d'abord deux fonctionnements pour *total* :

– l'adjectif *total* a une fonction quantifiante quand il porte sur une entité concrète non animée. Ainsi, dans l'exemple

- (20) Lucie a repeint la surface *totale* des murs de sa chambre ≈ *Lucie a repeint toute la surface* ou *la totalité de la surface* (Schnedecker, 2004, p. 76)

total, antonyme de *partiel*, confirme le caractère borné des entités conçues comme un tout homogène divisible en parties, le bornage de l'entité pouvant se vérifier au moyen de la paraphrase avec *tout*^{iv} ou *la totalité de*.

– l'adjectif *total* prend une valeur intensive quand il porte sur un nom abstrait massif. *Total* est antonyme de *modéré* ou de *relatif* (*confiance totale, franchise totale, silence total, ...*) :

- (21) Lucie a une *totale*^v confiance en sa tante / Lucie a une confiance modérée en sa tante / ?Lucie a une confiance partielle en sa tante ≈ **Lucie a toute une confiance* / **Lucie a la totalité de la confiance* (Schnedecker, 2004, p. 83).

A cet égard, on observe que les deux fonctionnements pour *total* correspondent aux deux fonctionnements que nous avons identifiés pour *totalemment*, ce qui apparaît d'ailleurs dans ces autres paraphrases que l'auteur donne respectivement de (20) et (21) :

- (22) Lucie a repeint *totalemment* la surface des murs de sa chambre^{vi} (Schnedecker, 2004, p. 76).

- (23) Lucie a *totalemment* confiance en sa tante (Schnedecker, 2004, p. 84).

3. 2. *Entier*

Schnedecker (2006) observe une complémentarité de fonctionnement entre *total* et l'adjectif *entier*, manifestement plus approprié lorsque le nom est un nom comptable visant un tout dont la structure interne est hétérogène : *des jours entiers, des chapitres entiers, une famille entière, ...* / **des jours totaux, *des chapitres totaux, *une famille totale*. *Entier* marque la totalité, mais forcément conçue dans sa compositionnalité, nous citons l'auteur :

entier renvoie à un tout composite, l'accès à ce tout ayant pour préalable l'accès à ses parties, ce qui le distingue notamment d'un adjectif *total* visant des totalités massives (Schnedecker, 2006, p. 182)

Ici encore, la corrélation entre fonctionnement adverbial et fonctionnement de l'adjectif source s'impose. *Entièrement* comme *totalemment* connaît un emploi qualifiant (*avoir toalemment confiance en soi* / *avoir entièrement confiance en soi*), mais il est des contextes où *totalemment* est acceptable dans sa valeur qualifiante alors que *entièrement* exigerait dans ces mêmes constructions que l'objet présent dans la portée de l'adverbe soit perçu comme un tout divisible en

parties, c'est-à-dire comme une totalité compositionnelle. Soit pour illustration :

(24) Une façon de rappeler que son adversaire russe a *totalem*ent déserté les podiums cette saison (*Le Monde*, 2/09/02, p. 12)

► *son adversaire russe a ??entièrement déserté les podiums*

(25) Tony Blair « a *totalem*ent rassuré » son hôte, assure son entourage (*Le Monde* 26/02/01, p. 3)

► *Tony Blair a ??entièrement rassuré son hôte*

(26) Les crises qui ont ébranlé le système financier international (...) avaient *totalem*ent découragé les investisseurs (*Le Monde* 13/12/02, p. 7).

► *les crises avaient ??entièrement découragé les investisseurs*

Difficilement substituable dans ces exemples à *totalem*ent, *entièrement* est en revanche acceptable dans un contexte où l'objet humain peut être pris comme un tout hétérogène avec des parties, soit l'exemple forgé :

(27) Paul a *entièrement* recouvert de boue son petit frère.

La valeur positive / négative du prédicat se révèle également constituer un paramètre déterminant quant au choix de l'adverbe, *entièrement* paraissant plus apte à signaler une totalité se construisant par composition positive de parties. Une recherche sur Google confirme la nécessité de prendre en compte ce paramètre. Ainsi, des verbes comme *ignorer*, *refuser*, *négliger* se combinent beaucoup plus difficilement avec *entièrement* qu'avec *totalem*ent. Cette différence d'ordre quantitatif ne se retrouve pas si le verbe est marqué positivement (*connaître*, *accepter*, *savoir*, ...) ^{vii}.

3. 3. *Complet* / *complètement*

Complètement ne semble pas imposer comme *entièrement* une totalité compositionnelle, il peut commuter avec *totalem*ent dans les exemples donnés :

(24') Une façon de rappeler que son adversaire russe a *totalem*ent déserté les podiums cette saison (*Le Monde*, 2/09/02, p. 12)

► *son adversaire russe a complètement déserté les podiums*

(25') Tony Blair « a *totalem*ent rassuré » son hôte, assure son entourage. (*Le Monde* 26/02/01, p. 3)

► *Tony Blair a complètement rassuré son hôte*

(26') Les crises qui ont ébranlé le système financier international (...) avaient *totalem*ent découragé les investisseurs (*Le Monde* 13/12/02, p. 7)

► *les crises avaient complètement découragé les investisseurs.*

En l'absence d'étude linguistique fouillée de l'adjectif *complet*, nous partirons de la définition que donne le *Dictionnaire des synonymes* de Guizot (1864, p. 286) de l'adjectif *complet* par opposition à *entier* pour établir une correspondance sémantique entre l'adjectif et l'adverbe en –*ment* :

Une chose est *entière* quand elle n'est ni mutilée, ni brisée, ni partagée, et que toutes ses parties sont jointes ou assemblées de la façon dont elles doivent l'être : elle est *complète* lorsqu'il ne manque rien, et qu'elle a tout ce qui lui convient.^{viii}

De même, l'adverbe *complètement* signale une absence de complémentaire, la totalité se construisant négativement : *Paul habite complètement à Caen* signifie que Paul est *tout à fait* à Caen et qu'il n'a pas de logement ailleurs, tandis que *Paul est complètement chez Renault* signifie que Paul est *tout à fait* chez Renault, et qu'il n'est pas employé ailleurs, c'est-à-dire qu'il ne travaille que chez Renault. Un exemple attesté :

(28) « Si je suis élu, je serai maire *complètement* pendant six ans, quelle que soit ma situation ministérielle » (*Le Monde* 14/04/01, p. 8)

► *je serai maire ?toitement pendant six ans*

► *je serai maire ??entièrement pendant six ans*

Je serai maire complètement pendant six ans signifie que le locuteur sera *exclusivement / uniquement* maire et qu'il ne cumulera pas d'autres fonctions, il sera maire *à temps complet*. *Complètement* peut se paraphraser par deux adverbess paradigmatissants (au sens de Nølke 1983), *exclusivement* et *uniquement*, adverbess dont le propre est de retenir un seul élément du paradigme convoqué et d'exclure simultanément tout autre élément susceptible d'appartenir à ce paradigme. En revanche, *complètement* peut ici difficilement commuter avec *toitement* ou avec *entièrement*, qui certes peuvent prendre cette valeur paradigmatissante, mais plutôt dans un contexte où le paradigme convoqué se constitue d'un ensemble de causes :

(29) Que disent-ils en effet ? Que la responsabilité des massacres incombe *entièrement* à la gendarmerie (*Le Monde* 1/08/01, p. 17)

Pour résumer : alors qu'avec *toitement*, la totalité semble être donnée directement, c'est-à-dire qu'elle est accessible sans passer par les parties, *entièrement* signale le plus souvent une totalité compositionnelle. Cette totalité se construit par l'addition de parties tandis que l'adverbe *complètement*, comme l'adjectif *complet*, exprime la construction négative d'une totalité par absence de complémentaire. Maintenant, les trois adverbess diffèrent aussi dans leur dimension qualitative.

4. Valeur qualitative de *toitement*, *complètement* et *entièrement*

Si tous peuvent prendre une valeur intensive quand le procès est atélique : *avoir entièrement raison / manquer toitement de liberté / être complètement d'accord*, un procès télique entraîne des différences de fonctionnement très nettes. Nous avons vu que les trois adverbess pouvaient mettre en saillance la borne finale du procès pour marquer l'accomplissement (ou le non-accomplissement) du procès jusqu'à son terme, mais avec un procès ponctuel, il devient très difficile d'utiliser *entièrement* dans sa valeur qualifiante. On observera à cet égard les exemples forgés ci-dessous ainsi que les manipulations effectuées :

(30) il est *totalemment* / *complètement* / **entièrement* ébloui

(31) elle a *totalemment* / *complètement* / **entièrement* tourné la page.

Entièrement n'est approprié que si le procès met en cause un tout susceptible d'être parcouru de la borne initiale à la borne finale. Enfin, quand le contexte fournit explicitement l'idée de cheminement et que l'adverbe indique strictement la culmination (l'achèvement), seul *complètement* devient acceptable. On peut donner à cet égard l'exemple attesté suivant :

(32) Moi? Mais non... je n'ai pas encore *complètement* dit oui (Gogol, *Le mariage*, acte I, sc. 11, Actes sud, trad. A. Markowicz, 2006)

Il semble qu'on puisse établir une gradation ici entre les trois adverbes. *Entièrement* est l'adverbe le plus attaché à l'idée de parcours, *complètement* est l'adverbe qui supporte le mieux le caractère ponctuel d'un procès tandis que *totalemment* paraît constituer un intermédiaire :

(33) Il n'a pas encore *complètement* / ??*entièrement* / ??*totalemment* dit oui

(34) Il n'est pas encore *complètement* / ??*entièrement* / ??*totalemment* inscrit à l'université, il lui reste un formulaire à remplir^{ix}

(35) Il n'a pas *complètement* / ?*entièrement* / *totalemment* terminé son travail.

Nous allons maintenant comparer les conditions d'emploi de ces trois adverbes à celles de *intégralement*.

5. Un autre adverbe de complétude : *intégralement*

5. 1. Des critères syntaxiques

Intégralement répond à la principale caractéristique des adverbes de manière quantifieurs tels qu'ils sont identifiés chez Molinier & Levrier (2000), à savoir qu'ils ne peuvent apparaître en tête de phrase négative, indice que *intégralement* est syntaxiquement intégré à la proposition :

(36) **Intégralement* / **totalemment* / **complètement* / **entièrement*, Pierre n'a pas reconstruit le château familial.

De la même façon, le test de l'interrogation isole *intégralement* des adverbes de manière verbaux, lesquels répondent en principe à un question partielle alors que les adverbes de manière quantifieurs répondent à une question totale :

(37) Le château a-t-il été reconstruit ?
– Oui, *intégralement* / *totalemment* / *complètement* / *entièrement*.

Enfin, parce qu'il peut répondre à une question totale dont le foyer est *tout à fait*, *intégralement* fait partie de la sous-classe des adverbes de complétude, comme *totalemment*, *complètement* et *entièrement* :

(38) Le château a-t-il été *tout à fait* reconstruit ?
– Le château a été *intégralement* / *totalemment* / *complètement* / *entièrement* reconstruit.

5. 2. Une contrainte de télicité

On peut maintenant montrer qu'à l'instar des trois autres adverbes, la totalité exprimée avec *intégralement* peut être appréhendée sur un mode quantitatif impliquant la télicité du procès et concerner l'objet ou le sujet du verbe dans une construction verbale transitive. Soit une série d'exemples qui illustrent la compatibilité de *intégralement* avec d'une part un nom concret inanimé (ex. 39, 40), voire animé (ex. 41) et d'autre part un nom collectif au sens de Borillo (1997) ou Lammert (2005) (ex. 42, 43, 44), chacun de ces exemples autorisant la commutation de *intégralement* avec *totalelement*, *entièrement* et *complètement* :

- (39) Et après avoir enfilé des gants en plastique beige, tous deux ont entrepris de vider *intégralement* le bagage, dépliant, tâtant, pressant consciencieusement tous ses éléments (*Le Monde* 23/10/01, p. 8)
▶ *vider totalelement / complètement / entièrement le bagage*
- (40) Ruiné pendant la seconde guerre mondiale, le château a été *intégralement* reconstruit en 1959, durant l'occupation soviétique (*Le Monde* 4/08/01, p. 22)
▶ *le château a été totalelement / complètement / entièrement reconstruit*
- (41) Le jour de l'épreuve, la candidate, *intégralement* voilée, les mains dans des gants noirs, s'est présentée, accompagnée par son mari. (*Le Monde* 29/10/02, p. 13)
▶ *la candidate, totalelement / complètement / entièrement voilée, les mains dans des gants noirs, s'est présentée*
- (42) UN MARIN espagnol décédé, une cargaison de drogue presque *intégralement* perdue, des amis « très déçus » du travail des Français (...) (*Le Monde* 26/08/02, p. 1)
▶ *une cargaison de drogue presque totalelement / complètement / entièrement perdue*
- (43) Le verger est entretenu et *intégralement* enherbé conformément aux usages locaux (*Le Monde* 20/08/02, p. 8)
▶ *Le verger est entretenu et presque totalelement / complètement / entièrement enherbé*
- (44) – Le fait que le Festival soit désormais *intégralement* financé par l'Etat, et plus par la ville, vous inquiète-t-il ? (*Le Monde* 21/02/01, p. 29)
▶ *Le fait que le Festival soit désormais totalelement / complètement / entièrement financé par l'Etat*

Lorsque l'entité à laquelle réfère le nom mis dans la portée de l'adverbe est plurielle, nous retrouvons le phénomène observé pour les trois autres adverbes.

a) Quand le caractère atélique du procès est dû à la présence d'un complément introduit par un article indéfini pluriel, *intégralement* est compatible avec le complément, mais implique une interprétation distributive et non pas collective :

- (45) A l'intérieur de son livre, il cite *intégralement* des pièces de valeur inestimable dont on ne possède aucune trace (*Le Monde* 8/11/02, p. 1) ≈ *chacune des pièces inestimables citées est citée dans son intégralité.*

b) Lorsque le caractère télique du procès est dû à la présence de l'article défini pluriel, les deux lectures, distributive et collective, sont possibles sans s'exclure mutuellement :

- (46) Les façades en pierre n'ont pas souffert et ont pu être *intégralement* réutilisées (Frantext, Lambertie R-M., 1962, *L'Industrie de la pierre et du marbre*)
- ▶ *toutes les façades en pierre ont pu être réutilisées*
 - ▶ *chacune des façades en pierre est réutilisée dans son intégralité*
- (47) (...) le gouvernement Raffarin a décidé de ne pas tenir *intégralement* les promesses de son prédécesseur (*Le Monde* 9/12/02, p. 17)
- ▶ *toutes les promesses*
 - ▶ *chacune des promesses dans son intégralité*

Notons qu'à l'instar de ce que nous avons observé pour *totalemment*, *complètement* et *entièrement*, la présence du quantificateur de totalité *tout* en position de pré-déterminant impose une interprétation distributive de *intégralement* :

- (48) *Toutes* les audiences sont diffusées *intégralement* par la TV du TPI à l'extérieur de la ville — transparence et pédagogie obligent. (*Le Monde* 19/02/02, p. 14)

Comme pour les trois autres adverbes, on peut donc repérer un fonctionnement quantitatif qui dépend du bornage du procès lié au type de complément mis en œuvre.

5. 3. La constitution du tout

5. 3. 1. Ce qui est remarquable et spécifique, concerne plutôt la nature de l'entité conçue comme un tout. Dans les exemples ci-dessous, où le nom qui entre dans la portée de l'adverbe réfère toujours à un contenu informationnel, on observe que *intégralement* peut commuter avec *entièrement* mais ne saurait être remplacé par *totalemment* :

- (49) Elle accepte, mais à condition que son papier soit publié *intégralement*, et sans aucune correction (*Le Monde* 30/05/02, p. 33)
- ▶ *à condition que son papier soit publié entièrement*
 - ▶ *à condition que son papier soit publié *totalemment*
- (50) Aux termes de cette résolution que *Le Monde* publie *intégralement*, Bagdad dispose de sept jours pour adopter formellement le texte (*Le Monde* 11/12/02, p. 1)
- ▶ *Aux termes de cette résolution que Le Monde publie entièrement*
 - ▶ *Aux termes de cette résolution que Le Monde publie *totalemment*
- (51) Le reportage de cette mise à sac a été *intégralement* diffusé sur Canal 10 (*Le Monde* 18/08/01, p. 6)
- ▶ *Le reportage de cette mise à sac a été entièrement diffusé sur Canal 10*
 - ▶ *Le reportage de cette mise à sac a été *totalemment diffusé sur Canal 10*
- (52) je fis quelques-uns de ses devoirs, *intégralement* (*Le Monde* 6/06/02, p. 6)
- ▶ *je fis quelques-uns de ses devoirs, entièrement*
 - ▶ *je fis quelques-uns de ses devoirs, *totalemment*
- (53) Cet article dont nous avons publié, aujourd'hui et hier, des extraits est paru dans le numéro 113 de *Policy Review*. Il sera publié *intégralement* dans le numéro de rentrée de la revue *Commentaire* (*Le Monde* 29/07/02, p. 1)

- ▶ Il sera publié entièrement dans le numéro de rentrée
- ▶ Il sera publié *totalement dans le numéro de rentrée

Il se trouve que dans ce contexte qui exclut *totalement*, l'entité appréhendée dans sa totalité (*papier, reportage, article, ...*) est toujours dotée d'une extension spatio-temporelle. Précisément, dans bon nombre d'exemples, les noms peuvent être perçus comme des « idéalités concrètes » telles qu'elles sont définies chez Flaux (2002). Ainsi, *poème, récit, roman, sonate, ...* sont des noms d'idéalités concrètes, c'est-à-dire des entités concrètes non-sensibles, munies virtuellement d'une étendue temporelle mais aussi éventuellement dotée d'une extension spatiale. Pour exemple, un poème peut être récité, imprimé, publié, saisi sur ordinateur... (Flaux, 2002, p. 70). De la même façon, il semble que nous puissions concevoir *papier, reportage, article, ...* comme des idéalités concrètes dont *intégralement* actualise l'extension spatio-temporelle. L'adverbe n'est d'ailleurs plus approprié lorsque le nom est pris comme nom concret sensible et que s'actualise uniquement son extension spatiale. Si on compare à cet égard le couple d'énoncés ci-dessous :

(54) Il a emprunté et traduit *intégralement* ce livre

(55) ??Il a emprunté *intégralement* et traduit ce livre

on voit qu'*intégralement* ne peut pas convenir si *livre* réfère à une entité perçue simplement comme objet physique.

Nous commenterons l'affinité de *intégralement* avec ce type de contexte à partir de l'analyse de l'adjectif source *intégral*.

5. 3. 2. Schnedecker (2005) observe une affinité entre l'emploi quantitatif de *intégral* et les noms évoqués précédemment, c'est-à-dire entre *intégral* et les noms référant à une entité bornée, dotée d'une structuration interne partitive, et caractérisable par sa dimension temporelle et spatiale. *Intégral* est alors paraphrasable par *tout* ou encore *la totalité de, l'intégralité de* :

(56) J'ai lu l'œuvre *intégrale* de J. Romains \approx j'ai lu toute l'œuvre de J. Romains (Schnedecker, 2005, p. 374)

(56') J'ai lu l'œuvre *intégrale* de J. Romains \approx j'ai lu la totalité de l'œuvre / j'ai lu l'intégralité de l'œuvre.

Selon l'auteur, ces noms ont la propriété de supporter la double procédure de partition au sens de Cruse (1986). Les parties de la totalité peuvent en effet être conçues d'un point de vue « systémique » et remplir une fonction par rapport au tout, tel le mode de découpage pour un livre en chapitres, pages, ... mais la partition peut aussi être « segmentale », c'est-à-dire artificielle et arbitraire. Par exemple : *extrait, morceau, passage* ne désignent pas les parties intrinsèques d'un tout remplissant une fonction par rapport au tout, mais supposent un découpage arbitraire, émanant d'une intention particulière. Or l'adjonction de *intégral* en position d'épithète impose ce type d'opération de partition segmentale. Dans l'exemple ci-dessous, *intégral*

fonctionne comme antonyme non pas de *en parties* mais de *en extraits* ou de *en morceaux choisis* :

(57) Dans cette édition, le texte des Hommes de bonne volonté est-il *intégral* ? (Schnedecker, 2005, p. 371)

(58) Dans cette édition, le texte des hommes de bonne volonté est (en extraits + en morceaux choisis + censuré + expurgé) vs (*en parties) (*ibid.*)

On peut poser l'hypothèse que *intégralement* privilégie aussi ce mode de structuration partitive (partition segmentale), mode de structuration également compatible avec l'adverbe *entièrement*, même si ce dernier semble préférentiellement utilisé dans des contextes imposant une partition systémique, tels les contextes où l'entité est prise comme objet concret doté de parties intrinsèques (*un collier entièrement en or^x, ...*). Dans les deux cas, l'objet présent dans la portée de l'adverbe est perçu comme un tout divisible en parties.

Nous cherchons maintenant à confirmer ce rapprochement que nous opérons entre *intégralement* et *entièrement* dans leur fonctionnement quantitatif pour les isoler de *totalemment* que nous rapprocherons de l'adverbe *complètement*. Nous partirons pour ce faire d'un contexte qui autorise l'emploi des quatre adverbes, mais qui nous permet d'observer des effets de sens distincts selon qu'on ait *intégralement*, *entièrement* ou bien *totalemment*, *complètement*.

6. Des effets de sens différents pour *totalemment* et *complètement*

Nous observons que l'exemple attesté (59) autorise la substitution de *intégralement* par *totalemment* sans que l'on puisse percevoir une différence de degré d'acceptabilité. Soit tout d'abord cet exemple attesté :

(59) Sa doctrine (...) n'a jamais été *intégralement* admise par le catholicisme (*Le Monde* 12/07/02, p. 9)

et l'exemple forgé à partir de (59) :

(60) Sa doctrine n'a jamais été *totalemment* admise par le catholicisme.

Mais il semble que la valeur quantitative de *totalemment* ne peut être dissociée d'une valeur qualitative. En effet, de (59), on infère simplement qu'une partie de la doctrine n'a pas été admise, l'interprétation de l'adverbe est purement quantitative tout comme elle pourrait l'être avec *entièrement* (*sa doctrine n'a jamais été entièrement admise par le catholicisme*). En revanche, *totalemment* autorise d'autres inférences dans l'exemple (60) en inscrivant la prédication sur une échelle de gradation qualitative. La prédication est niée dans sa complétude, c'est-à-dire qu'elle ne peut être validée en son plus haut degré, la doctrine n'est que *relativement* ou *plus ou moins* admise. *Complètement* dans ce même contexte paraît autoriser les mêmes effets de sens :

(61) Sa doctrine n'a jamais été *complètement* admise par le catholicisme.

Nous proposons une analyse sensiblement identique pour cet exemple choisi dans Frantext :

- (62) Si la jeunesse approuvait *intégralement* ce que ses aînés ont constitué, ne reconnaîtrait-elle pas d'une façon implicite que sa venue en ce monde fut inutile ? (Frantext, 1891, Barrés M., *Le jardin de Bérénice*).

De (62), nous inférons qu'une partie de ce que les aînés ont constitué n'a pas été approuvée par la jeunesse. En inscrivant la prédication sur une échelle de gradation qualitative, *totalelement* autoriserait d'autres inférences. Dans le monde contrefactuel introduit par la subordonnée hypothétique, *totalelement* situerait la prédication au haut degré de cette échelle d'intensité. « Si la jeunesse approuvait *totalelement* ce que ces aînés ont constitué » signifie non seulement *si la jeunesse approuvait tout ce que ses aînés ont constitué* mais signale aussi que dans ce monde contrefactuel, la prédication est validée en son plus haut degré dans sa complétude, la paraphrase pourrait être « si la jeunesse approuvait *vraiment, réellement* ce que ses aînés ont constitué ».

Il existe donc des contextes où *intégralement* se montre fondamentalement quantitatif tandis que *totalelement* se caractérise par son ambivalence. Peut-on en conclure que *intégralement* ne connaît pas d'emploi qualitatif, ce qui l'isolerait à la fois de *totalelement* et de *complètement*, mais aussi de *entièrement* que nous n'avons pas, pour l'instant, vraiment dissocié de *intégralement* ?

7. *Intégralement* connaît-il un emploi qualitatif ?

Rappelons que pour *totalelement*, *complètement* et *entièrement*, nous avons distingué deux types de fonctionnement qualitatif puisque l'adverbe peut prendre une valeur nettement intensive, mais qu'il peut aussi, lorsque le procès est téléique, marquer l'accomplissement du procès jusqu'à son terme avec une mise en saillance de la borne finale de ce procès.

Il est difficile d'identifier pour *intégralement* une interprétation qualitative qui serait indépendante d'une interprétation quantitative, *intégralement* exigeant toujours la présence d'un actant susceptible d'être appréhendé comme un tout.

Lorsque le procès est téléique, l'adverbe *intégralement* se rapproche encore de *entièrement* parce qu'il est, lui aussi, attaché à l'idée de parcours (*il a lu intégralement ce livre / il a lu entièrement ce livre*) et difficilement compatible avec un procès ponctuel, ce qui est manifeste dans les exemples forgés ci-dessous :

- (63) il a *complètement / totalelement / ??intégralement / ??entièrement* tourné la page

- (64) il est *totalelement / complètement / ??intégralement / ??entièrement* ébloui

Intégralement semble même encore plus inapproprié que *entièrement* :

- (65) Il ne m'a pas *entièrement / ??intégralement* pardonné

Lorsque le procès est atélique, il semble possible de distinguer très nettement cette fois-ci *intégralement* de *totalelement*, *complètement* mais

aussi de *entièrement*. Nous pouvons à cet égard opposer les couples suivants qui montrent la difficulté pour *intégralement* d'inscrire la prédication sur une échelle de gradation qualitative :

(66) avoir *entièrement* / ??*intégralement* raison

(67) manquer *totalemment* / ??*intégralement* de liberté

(68) être *complètement* / ??*intégralement* d'accord

(69) manquer *entièrement* / ??*intégralement* de confiance en soi

Il est pourtant des contextes, rares et littéraires, où *intégralement* peut intervenir au niveau de la prédication. Dans les exemples ci-dessous tous repérés dans la base de données Frantext, où l'actant qui entre dans la portée de l'adverbe est un humain appréhendé comme un tout, *intégralement* peut se paraphraser par *vraiment* ou *véritablement* :

(70) Marguerite la comprenait *intégralement* (Frantext, Malègue J., 1933, *Augustin ou le Maître est là*, tome 1)

(71) Non pas instrument de l'action, au sens pragmatiste. Mais instrument de l'être lui-même qui utilise tous ses modes pour se réaliser et s'épanouir *intégralement* (Frantext, Lacroix J., 1949, *La croyance*)

(72) je vais pouvoir me consacrer *intégralement* à mon livre (Frantext, Martin Du Gard R., 1955, *Souvenirs autobiographiques et littéraires*).

(73) J'ai donc le sentiment de faire quelque chose d'essentiel, et je m'y donne *intégralement* (Frantext, Martin du Gard R., 1955, *Souvenirs autobiographiques et littéraires*)

(74) En vérité, sauf dans l'académisme, l'artiste ne succombe pas *intégralement* à la récupération esthétique (Frantext, Vaneigem R., 1972, *La perspective du pouvoir*, XII, *Le sacrifice*, 2)

Un exemple encore plus nettement intensif :

(75) Rien ne me rase autant que ces simagrées. Je me fous *intégralement* qu'on ait un lavabo rose ou bleu et des rideaux en velours de Gênes. (Frantext, Dutourd J., 1967, *Pluche ou l'amour de l'art*, XIII, *Etude de bourgeois*).

Nous mettrons alors en relation *intégralement* avec son adjectif source *intégral* lorsqu'il fonctionne avec les noms de doctrine en *-isme* (*féminisme*, *hédonisme*, *socialisme*, *réalisme*, ...), tel qu'il est analysé chez C. Schnedecker (2006).

Dans ce type de contexte, *intégral* ne participe plus de la détermination, il n'est plus substituable à *la totalité de* ou *l'intégralité de*, et il prend un sens intensif :

(76) Cette adoption du réalisme *intégral* par l'espèce humaine est-elle définitive ou seulement passagère / **l'adoption de l'intégralité / totalité du réalisme...*(Schnedecker 2005, p. 373)

Intégral se rapproche syntaxiquement de l'adjectif qualificatif en acceptant la position attribut (77), en se coordonnant avec un adjectif qualificatif (78), en acceptant la gradation (79) et en répondant à une question totale^{xi} (80) :

(77) Durant les années 70, son communautarisme fut *intégral* (*Ibid.*)

(78) ...nous n'aurions la reconstitution de la souveraineté que si nous arrivions au fédéralisme *intégral* et universel (*Ibid.*)

(79) ... sortes de paradis terrestre où se pratique un communisme presque *intégral* (*Ibid.*)

(80) Comment as-tu trouvé son narcissisme ? – *Intégral* (*Ibid.*)

Bien qu'une mise en corrélation soit ainsi possible entre valeur quantitative / qualitative de l'adjectif source et fonctionnement quantitatif / qualitatif de l'adverbe en *-ment*, il nous faut préciser le fonctionnement très particulier de *intégralement* dans sa dimension qualitative. *Intégralement* reste fondamentalement quantitatif car il exige toujours la présence d'un actant humain susceptible d'être appréhendé comme un tout, mais parce que ce tout ne peut être perçu comme un objet physique composé de chair et d'os, et se construit métaphoriquement, il impose une interprétation également qualitative de la prédication : *se consacrer intégralement à quelque chose* ou *se donner intégralement à quelque chose* peuvent signifier *consacrer tout son temps* ou *donner toute sa personne, toute son âme...*

Conclusion :

Parce qu'il a été possible d'identifier pour chaque adverbe des contextes différenciateurs, nous pensons que *totalelement*, *complètement*, *entièrement* et *intégralement* correspondent à autant de façons de construire, en contexte, la complétude.

Dans un premier temps, on a reconnu un emploi quantitatif et/ou qualitatif pour les trois adverbes *entièrement*, *totalelement* et *complètement* :

1) Dans leur emploi quantitatif, les trois adverbes respectent la contrainte de télicité et demandent la présence d'un actant dans leur portée, susceptible d'être appréhendé comme un tout. Ils se différencient alors par leur mode d'accès au tout (accessible directement avec *totalelement*, négativement avec *complètement* et par les parties avec *entièrement*).

2) D'un point de vue qualitatif, les trois adverbes peuvent marquer l'intensité en situant la prédication sur une échelle de gradation qualitative, ou bien avec un procès télique mettre en saillance la borne finale du procès. Là encore, il existe des différences de fonctionnement entre les trois adverbes puisqu'ils n'exigent pas au même degré qu'il y ait parcours d'une borne initiale à une borne finale (avec *complètement*, le procès peut être ponctuel, avec *entièrement*, il ne l'est jamais, ...).

Dans un second temps, nous nous sommes intéressée plus particulièrement à l'adverbe *intégralement* qui possède des conditions

d'emploi manifestement plus restreintes que les adverbes étudiés en premier lieu. *Intégralement* signale en effet que la totalité est appréhendée d'un point de vue fondamentalement quantitatif. La complétude s'exerce au niveau du référent, et ce référent renvoie à un tout nécessairement envisagé dans sa dimension processive, d'où l'affinité de l'adverbe avec des noms dotés d'une extension spatio-temporelle. Toutefois, dans certains contextes (littéraires), *intégralement* peut prendre un sens intensif, mais cette lecture qualitative qui n'est pas indépendante du fonctionnement quantitatif de l'adverbe, demande que le procès mette en œuvre un tout auquel on associe le trait [+HUMAIN].

Véronique Lenepveu

Université de Caen Basse-Normandie

CRISCO

i

Nous nous étions dans un premier temps limitée au cederom du journal *Le Monde* (2001-02), mais *intégralement* étant très nettement moins employé que les trois autres adverbes, nous avons eu recours à la base de données Frantext afin de compléter notre analyse. Pour chacun des adverbes, on peut mentionner le nombre d'occurrences repérables :

totalemment : 3728 (*Le Monde* (2001-02), Frantext (non catég.) : 3368

entièrement : 1741 (*Le Monde* (2001-02), Frantext (non catég.) : 11

478

complètement : 1689 (*Le Monde* (2001-02), Frantext (non catég.) :

9307

intégralement : 290 (*Le Monde* (2001-02), Frantext (non catég.) : 583.

ii L'adverbe de complétude peut aussi rendre saillante la borne initiale du procès considéré, notamment quand le verbe est préfixé avec *-re*. Par exemple, *recalculer totalement X* signifie que le procès *calculer* est de nouveau effectué et ce depuis la borne initiale jusqu'à la borne finale. Le procès est appréhendé comme un parcours avec la mise en saillance des deux bornes.

iii Dans la perspective de Kennedy & Mac Nally (1999), les adverbes "de degré proportionnel" *completely* et *partially* sélectionnent toujours une échelle fermée, c'est-à-dire une échelle contenant une valeur minimale et une valeur maximale (en opposition à une échelle semi-ouverte contenant une valeur minimale mais pas de valeur maximale). Ils ne peuvent donc se combiner qu'avec des procès téliques, d'où la différence d'acceptabilité entre les deux couples d'énoncés suivants :

(a) ??a completely hated neighbour / ??a partially regretted action

(b) a partially eaten meal / a completely paid bill

L'analyse est reprise par Abeillé *et alii.* (2003, p. 193) pour expliquer, en français, le contraste entre les exemples suivants :

(c) #Jean a complètement apprécié ses conseils

(d) Jean a complètement compris le texte / Jean a complètement noirci le texte.

Remarquons que bon nombre d'accomplissements ne tolèrent cependant pas cet adverbe : ??Il a complètement couru un cent mètres.

iv C. Schnedecker s'appuie ici sur l'analyse de Kleiber (1998, p. 90) :

Tout, parce qu'il indique la totalité, nécessite d'une part un domaine de quantification borné et d'autre part une structuration interne partitive de ce domaine.

- v Schnedecker (2006) a montré que dans cet emploi, l'adjectif *total* présentait les caractéristiques syntaxiques de l'adjectif qualificatif prototypique, alors que dans son emploi quantitatif (cf. ex. 20), il refuse au contraire la position attribut, il est obligatoirement postposé au nom quand il est épithète, et il est coordonnable avec un adjectif en emploi non qualificatif.
- vi Il ne peut, bien sûr, y avoir une relation de stricte paraphrase entre adjectif et adverbe. L'adverbe en *-ment* par opposition à son adjectif source ne qualifie pas l'objet mais le rapport existant entre le SN objet et le verbe, nous renvoyons sur la question à Guimier (1996, p. 50). Sur les correspondances entre fonctionnement adjectival et fonctionnement adverbial, voir Lenepveu (2002).
- vii Sur 29 400 000 occurrences pour *entièrement* et 28 000 000 occurrences pour *totalelement*, nous avons obtenu les données quantitatives suivantes :
- refuser entièrement* : 180 occurrences / *refuser totalelement* : 1250 occurrences
- accepter entièrement* : 1420 occurrences / *accepter totalelement* : 1640 occurrences
- ignorer entièrement* : 226 occurrences / *ignorer totalelement* : 2300 occurrences
- connaître entièrement* : 380 occurrences / *connaître totalelement* : 245 occurrences.
- viii Cette définition est sensiblement identique à celle que proposait *Le Dictionnaire critique de la langue française* de l'abbé Féraud (1788, p. 109).
- ix Chez Caudal (2006), les adverbes de degré proportionnel *complètement* / *en partie* sont incompatibles avec les procès téliques atomiques, c'est-à-dire les événements qui ne peuvent être interrompus et repris, et qui sont dépourvus de degrés intermédiaires dans leur déroulement (Voir aussi Caudal & Nicolas 2005). Soit pour exemples :
- (a) ??L'homme partit complètement / en partie
- (b) ??Jean s'inscrivit complètement à l'Université
- Pour notre part, nous acceptons un énoncé tel que (34) et nous pensons que *complètement* fait justement perdre l'atomicité du procès.
- x Pour Bierwisch (1965), les continus concrets (*eau, lait, métal, ...*) et abstraits (*courage, prudence, ...*) n'entrent pas dans la construction *B est une partie de A* et sont exclus de la relation partie-tout. Winston, Chaffin & Hermann (1987) proposent cependant, pour ces noms, la paraphrase *is partly / made of*. Voir sur la question Salles (1995).
- xi C. Schnedecker (2005, p. 372) montre que *intégral* dans son emploi quantitatif répond négativement à tous ces critères :
- (a) *Comment as-tu trouvé ce texte ?*
–**Intégral (vs Poétique)*
- (b) **Ce texte intégral et poétique est paru chez Actes Sud*
- (c) **Dans cette édition, le texte des Hommes de bonne volonté est (très + assez + plus ou moins) (presque) intégral.*

Bibliographie :

- Abeillé, A., Doetjes, J., Molendijk, A., De Swart, H. (2003) : Adverbs and quantification, in : Corblin F. & H. de Swart (éds), *Handbook of French semantics*, CSLI, Stanford, pp. 185-210.
- Bierwisch, M. (1965) : Eine Hierarchie syntaktisch-semantisch-semantischer Merkmale, *Studia grammatica* 5, Berlin (trad. française de P. Verdez, exemplaire dactylographié).

- Borillo, A. (1997) : Statut et mode d'interprétation des noms collectifs, in : Guimier C. (éd.), *Co-texte et calcul du sens*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp. 105-121.
- Caudal, P. (2006) : Aspect, in : Godart D., L. Roussarie & F. Corblin (éds), *Sémanticopédie : dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique & modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.
- Caudal P. & Nicolas D. (2005) : Types of degrees and types of event structures, in : Maienborn C. & A. Wollstein (éds), *Event Arguments : Foundations and Applications*, Tübingen, Niemeyer, pp. 277-300.
- Cruse, DA (1986) : *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge U. P.
- Féraud, J-F (1788, rééd. 1994) : *Dictionnaire critique de la langue française*, Tübingen, Niemeyer.
- Flaux, N. (2002) : Les noms d'idéalités concrètes et le temps, *Chronos* 10, Amsterdam – New-York, pp. 65-78.
- Guimier, Cl. (1996) : *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*, Paris-Gap, Ophrys.
- Guizot, M. (1864) : *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française*, 7^{ème} édition, Paris, Didier.
- Kennedy C. & Mc Nally L (1999) : From Event Structure to Scale structure : Degree Modification in Deverbal Adjectives, in : Matthews T. & D. Strolovitch, *Proceedings of SALT*, 9, Ithaca, CLC Publications, pp. 163-180.
- Kleiber, G. (1997) : Massif/comptable et partie/tout, *Verbum*, XIX/3, pp. 321-337.
- Kleiber, G. (1998), *Tout et ses domaines : sur la structure tout+déterminant+N*, in : ENGLEBERT A. et al. (éds), *La Ligne claire*, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 87-98.
- Lammert, M. (2005) : Les noms collectifs : entre quantification et qualification, *Scolia*, 20, pp. 241-258.
- Lenepveu, V. (2002) : Adjectifs et adverbes : une corrélation syntactico-sémantique, *Le français moderne*, 70, 1, pp. 45-70.
- Lenepveu, V. (sous presse), Des adverbes en *-ment* quantifieurs de totalité : *totalement, complètement et entièrement*, in : Kleiber G. & C. Schnedecker (éds), *La quantification et ses domaines*, Bibliothèque de *Syntaxe et Sémantique*, Presses Universitaires de Caen.
- Molinier, C. et Levrier, F. (2000) : *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève-Paris, Droz.
- Nøjgaard, M. (1992-93-95) : *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols, Historisk-filosofiske Meddelelser, 66, Copenhagen, Munksgaard.
- Nølke, H. (1983), *Les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse*, Revue Romane, numéro spécial 23, Copenhagen, Akademisk Forlag.
- Piñón, C. (2005) : Adverbs of completion in an event semantics, in Verkuyl H.J., H. de Swart & A. Van Hout (éds), *Perspectives on aspect*, Springer, Netherlands, pp. 149-166.
- Salles, M. (1995) : *La relation lexicale partie-de. Implications dans la phrase et dans le texte*, thèse, Université de Caen.
- Schnedecker, C. (2004) : L'expression adjectivale de l'intensité : le cas de *total* appliqué aux noms de propriétés d'objets et d'humains »,

- Travaux linguistiques du CERLICO*, 17, Presses Universitaires de Rennes, pp. 67-90.
- Schnedecker, C. (2005) : L'expression adjectivale de la totalité. Le cas d'*intégral*, in : Choi-Jonin I., M. Bras, A. Dagnac & M. Rouquier (éds), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*, Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier, Berne, Peter Lang, pp. 369-385.
- Schnedecker, C. (2006) : L'expression adjectivale de la totalité : le cas d'*entier* appliqué à certains noms comptables, in : Kleiber G., C. Schnedecker & A. Theissen (éds), *La relation PARTIE-TOUT*, Louvain-Paris-Dudley, MA, éditions Peeters, pp. 167-183.
- Tenny, C. (2000) : Core events and adverbial modification, in : Tenny C. & J. Pustejovsky (éds), *Events as Grammatical Objects : the Converging Perspectives of Lexical Semantics and Syntax*, Stanford, CA, CSLI Publishers, pp. 285-334.
- Winston, ME, R. Chaffin. & D. Hermann (1987) : A Taxonomy of Part-Whole relations, *Cognitive Science*, 11, pp. 417-444.